RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire

Arrêté du 03 NOV. 2025

portant nomination à la commission nationale technique du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire prévue au c) de l'article D.611-4 du code rural et de la pêche maritime

NOR: AGRT2522612A

La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire,

Vu le chapitre I du titre I du livre VI du code rural et de la pêche maritime, et notamment les articles L611-1, D611-4 et D611-5,

Vu l'arrêté du 20 octobre 2025 portant nomination au Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire,

Arrête:

Article 1er

En application du 2° du III de l'article D611-5 susvisé, sont nommés membres de la Commission nationale technique, pour une durée de trois ans, en qualité de représentantes du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux :

- Madame Caroline Médous, inspectrice générale de santé publique vétérinaire,

- Madame Marie-Lise Molinier, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts.

Article 2

Cet arrêté fera l'objet d'une publication au Bulletin Officiel du ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire.

Fait le 0 3 NOV. 2025

La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire, et de la souveraineté alimentaire,

Pour la Ministre et par délégation La cheffe de service/compétitivité et performance environnementation

Elodie LEMATTE

agas Van co

agus Vun co

nous pélés sa le eule altre de la compélégation des la compélégation de la compélégation des la compélégation de la compélégat